

LE PEUPLE SOUVERAIN

JOURNAL DES INTÉRÊTS DÉMOCRATIQUES ET DU PROGRES SOCIAL.

Prix d'abonnement (Payable d'avance):
 3 mois, 8 fr.; 6 mois, 15 fr.; Un an, 30 fr.;
 Rhône. 10 fr.; 19 fr.; 36 fr.;
 Departem. 12 fr.; 22 fr.; 40 fr.

Le Peuple Souverain donne les nouvelles 24 heures avant les journaux de Paris.

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal, et à Paris, chez L. MOLIVET et C^o; rue Notre-Dame-des-Victoires, 46.

Les Annonces se paient 25 c., et les Réclames 40 c. la ligne.

Lyon, le 7 Nivôse an LVII.

(De l'ère chrétienne, 27 décembre 1848.)

Le citoyen Louis Bonaparte en présence des monarchiens.

Le succès prodigieux de la candidature du citoyen Louis Bonaparte sert depuis quelques jours, et servira longtemps encore, de thème aux commentaires de la presse et du monde politique. Ce succès a dû, en effet, saisir d'abord comme curiosité, nous dirons presque comme phénomène. Nous avons cependant que l'étude de ce fait matériel, tout étrange qu'il puisse être, nous semble bien indifférente en présence des conséquences probables du vote.

L'avenir, ce grand alchimiste, se chargera de décomposer ce mélange des voix obtenues et de déterminer positivement les éléments qui l'ont formé. Rien n'est perdu pour l'histoire. Dès aujourd'hui, du reste, nul n'ignore les calculs, servis par une spontanéité due au prestige d'un nom, auxquels a été dû l'appui donné à la candidature du citoyen Louis Bonaparte. Celui-ci se trouve aujourd'hui porté au pouvoir comme le chargé d'affaires d'une foule d'ambitions, et le mandataire d'un parti, espèce de Saturne, qui ne l'a créé que pour le détruire. Sur sa personne aussi sont venus se réunir les suffrages de vengeances qui, pour s'assouvir, avaient besoin d'augmenter les chances du concurrent le plus en mesure de lutter contre l'objet de rancunes légitimes. Il n'est personne qui ne sache cela, sans même aller tout-à-fait au fond des choses; mais un travail mental qu'on commence à peine à faire en se demandant sommairement où le résultat de ces combinaisons nous conduira, c'est de sonder les voies ouvertes devant le futur président.

La première qui s'offre à lui, c'est celle qui va à contre-sens de la révolution et penche vers la monarchie. Nous ne saurions dire si Louis Bonaparte s'abuse sur le concours qu'il a trouvé parmi les partis royalistes; mais s'il croit à un concours désintéressé, évidemment il n'a aucune notion des hommes. Les partis royalistes, ce sont les partis de l'égoïsme et de la domination; ils ne travaillent que pour eux-mêmes, et ce qui arrive aujourd'hui pour les deux éléments de la coalition d'avril, à savoir la bourgeoisie et la noblesse, arrivera bientôt pour les deux éléments de la coalition de décembre, à savoir les légitimistes et les partisans de la branche cadette: à l'heure du règlement des comptes, ils se sépareront.

Les monarchiens ont découvert, grâce aux dupes, une recette pour se faire, depuis février, une force qui leur manquait avant cette époque. Ils ont inventé la théorie de l'ordre, cette *suprema lex* qu'ils ont substituée à celle même du salut du peuple. La partie de l'humanité habituée à spéculer et à jouer est facile à alarmer; elle a besoin de repos et de sécurité. Ce besoin de repos et de sécurité a été le levier d'Archimède entre les mains hypocrites qui ont eu l'idée de s'en servir, et un intérêt égoïste est venu, en les épouvantant, exploiter les intérêts. Ce qu'il y a eu derrière le mot *ordre*, lancé par ces théoriciens du droit d'un seul, la masse ne l'a pas vu d'abord. Elle n'a songé qu'à faire nombre, sans analyser son pêle-mêle et acceptant

comme bien venus tous les nouveaux auxiliaires. C'est au point que les hommes d'ordre, ceux qui étaient de bonne foi, du moins, se croyaient sérieusement constitués à l'état de parti. La réalité n'a été visible que quand les diplomates du prétendu parti de l'ordre, usant des fruits de leur œuvre, se sont sentis assez forts pour spécifier plus nettement leur but, et faire un nouveau pas vers lui. Une scission était alors inévitable, elle a eu lieu sur le terrain de la présidence: on s'est aperçu que l'ordre n'avait pas un sens unique, qu'il ne dominait qu'un jour des impérieuses nécessités, et la condition s'est dissoute, un des camps qui la formaient se prononçant pour un candidat, et le second camp pour un autre, tous deux se séparèrent, en un mot, adversaires et presque ennemis.

On sait le pouvoir des préjugés sur les esprits peu éclairés et sur les natures timides. Le clergé n'a-t-il pas, par le fanatisme, vécu souverain pendant des siècles? Le monarchisme a semé sa graine d'accusations et de calomnies: il s'est fait une armée de l'ignorance et de la peur, et quelque appauvrie qu'elle soit par les désertions récentes, il est encore à sa tête assez puissant pour peser dans la balance du poids de plusieurs centaines de mille électeurs, dont le vote ne tient plus que par un cheveu à la République. Ce vote, il l'a donné à Louis Bonaparte; il lui faudra de nombreuses concessions. Louis Bonaparte sera ébranlé s'il les refuse et perdu s'il les accorde. Tel sera le résultat de l'appui d'un des contingents de sa candidature, et là le dilemme est absolu: ébranlé ou perdu, il n'y a pas de milieu.

Louis Bonaparte, lorsqu'il se trouvera en présence des exigences de ceux au concours desquels il devra une partie de son succès, tiendra-t-il plus compte de l'esprit de la dernière révolution que des doctrines de ses alliés, toutes entièrement contraires à cet esprit? Il est probable qu'il sera tenté de céder d'abord aux nécessités politiques, et la composition de son premier ministère prouve que telle est la pensée qui l'anime. L'avenir lui apprendra alors ce que coûte une première concession, une première transaction avec sa conscience (puisque nous voulons bien prendre pour acquises les théories socialistes émises dans ses ouvrages par celui qui vient d'être élu). Les mêmes effets produisent les mêmes causes. S'il se livre à la réaction, il sait bien d'ailleurs que le dernier mot du monarchisme n'est pas la présidence d'un Napoléon. Il sait bien aussi que la démocratie, ce parti de l'avenir, quoi qu'on en dise, car en lui sont les forces actives de la nation, est rigoureuse dans sa justice, et si Louis Bonaparte l'ignore, l'exemple de Cavaignac est là!

La démocratie se voue à des idées, non à des hommes. On l'a accusée d'être le parti de l'ambition; elle a prouvé qu'elle était celui de l'abnégation. Ceux pour qui elle milite sont les abandonnés et les parias de la terre. La démocratie s'est donnée pour mission de les affranchir et de les relever. Par quelque moyen et de quelque main qu'il vienne, elle accepte le progrès, parce que ce n'est pas encore une fois pour elle-même qu'elle lutte, mais pour les déshérités. Elle a confiance dans sa cause comme l'homme de foi a confiance dans la justice de son Dieu. Il lui est donc permis de croire et de dire à Louis Bonaparte qu'il court à sa perte s'il suit la route à lui tracée par des esprits

de routine, qui, sans tenir compte du travail intellectuel accompli hors de leur sphère, en sont encore à battre les vieux chemins. Pour l'homme qui a dans ses mains les rênes de la République, il y a mieux à faire qu'à la gouverner dans les voies où la royauté est pour jamais morte; il y a à lui imprimer le cachet de l'esprit moderne, en datant d'elle l'ère glorieuse de la régénération.

LE SERMENT DU PRÉSIDENT.

Nous l'avons dit hier, nous le répétons aujourd'hui: Le serment de Bonaparte est une déclaration de guerre à la démocratie socialiste.

Quoi! citoyen président, vous parlez de conciliation, et vous commencez par exclure le parti qui seul a pu donner un nom, un objet, une signification à la Révolution de Février!

Vous parlez de soulager la misère du Peuple, de guérir les plaies du pays, de rasseoir la société sur sa base, et vous écartez ceux qui, les premiers, ont assigné à la misère sa véritable cause; vous maintenez l'interdit jeté sur le travail; vous appelez à vous les économistes de l'école de Malthus; vous prenez pour conseils les vieux défenseurs de ce constitutionnalisme trépassé en Février après une consommation de dix-huit ans!

Et cette immense reculade, préparée depuis dix mois, maintenant avouée, préconisée, légalisée, c'est sous le couvert d'un Bonaparte qu'elle s'accomplit.

Il y a 49 ans, un Bonaparte sortit du 18 brumaire, et le règne de la corruption finit. — Un Bonaparte sort du 10 décembre, et le règne de la corruption va recommencer!

Le premier de ces hommes, fils d'une révolution, porta haut et loin l'étendard de sa mère, et s'acquiesça une gloire immortelle. Le second, fils aussi d'une révolution, ne sera qu'un parricide!

Démocratie et socialisme n'ont pas aujourd'hui de plus grand ennemi que Bonaparte!

Qui pourrait en douter en effet?

Les tendances de Louis-Napoléon, manifestées par les aventures de sa jeunesse, et par ses abstentions calculées à l'Assemblée nationale;

Les opinions connues de ses ministres;

L'affectation des usages constitutionnels dans la formation du cabinet et la nomination d'un président du conseil;

La promesse équivoque de traiter en ennemi de la patrie quiconque voudrait changer, par des voies illégales, l'ordre établi;

Le blâme indirect jeté sur le parti démocratique et social; La coalition des partis hostiles au socialisme, exprimée par la composition du ministère;

Le système politique adopté par Bonaparte, système renouvelé par Cavaignac, qui le tenait de la commission exécutive, qui l'avait reçu du gouvernement provisoire, qui lui-même, ce gouvernement provisoire, instaurateur de la République, réformateur et régénérateur, l'avait puisé aux sources pures de la banocratie constitutionnelle;

Tout cela ne prouve-t-il pas de plus en plus que nous seuls, démocrates socialistes, aux yeux de tous ces gouvernants qui se succèdent comme une procession de trépassés, nous sommes les excommuniés de la civilisation, les ennemis de la société, contre lesquels le gouvernement de la bourgeoisie, faisant

Feuilleton du Peuple Souverain.

LA NUIT DE NOËL.

• Du dernier degré des infortunes
 • humaines à l'opulence, au luxe, à
 • la prodigalité, il n'y a, dans ce
 • monde où nous sommes, que l'es-
 • pace d'une cloison. — COÛTE.

C'était un soir du 24 décembre: la pluie tombait par torrent, de violents coups de vent interrompaient seuls, à de longs intervalles, le lugubre silence dans lequel la ville de Londres semblait plongée, quoique ce jour fût un jour de fête pour tous ses habitants. Il est vrai que si les rues étaient désertes, grâce aux rafales de pluie glaciale qui les inondaient, toutes les maisons, depuis le riche hôtel du lord millionnaire jusqu'à l'humble demeure du pauvre artisan, respiraient la gaieté et la joie. *Christ mass* n'est-il pas une fête nationale?

Dans une modeste maison qui avoisine le Strand, les préparatifs les plus opulents étaient faits, comme partout, pour fêter dignement la Noël; mistress Dudleigh, ses filles, quelques personnes de sa famille et de ses amis, réunis autour d'un joyeux feu de charbon de terre, attendaient en causant, afin de mieux prendre patience, que le moment de se mettre à table fût arrivé.

Les repas copieux et succulents sont, aux yeux des Anglais, le moyen le plus convenable de fêter dignement la Noël.

— Eh bien! cousine, dit en s'adressant à la maîtresse du logis mistress Mac-Dollan, avec un accent écossais des plus prononcés; Harri n'est-il donc pas encore rentré, que le souper n'est pas servi?

— Hélas! non, répondit la mère de Harri en lançant vers la croisée un regard triste et inquiet.

— Et que fait-il, grand Dieu! dans les rues de Londres à pareille heure, un tel jour et par un temps semblable?

— Il fait ses devoirs de docteur, cousine, répondit aussitôt mistress Dudleigh; Harri est le seul soutien de sa famille, et aucune fête ni aucun plaisir ne l'arrêtent quand ses malades l'appellent. Depuis quelques heures, on est venu le demander de la part du duc d'Aswald; il a dû se rendre aussitôt auprès de sa seigneurie.

— Mais il y a bien long-temps de cela, maman, interrompit une belle jeune fille, aux blonds cheveux, au regard céleste. Harri ne reste jamais aussi long-temps chez *mylord*; ne peut-il donc pas lui être arrivé quelque accident, par un temps si terrible?

La pauvre mère tressaillit, comme si cette parole de sa fille avait touché chez elle une pensée qu'elle s'efforçait de vaincre.

Mistress Mac-Dollan s'aperçut de l'impression pénible que cette attente prolongée faisait éprouver à cette famille si bonne et si tendrement unie. Aussi, pour détourner un instant leur préoccupation douloureuse, elle voulut y faire diversion. Et prenant la main de la jeune fille:

— Allons Hana, lui dit-elle, montrez-moi vos arbres de Noël, je veux y joindre mes petits cadeaux.

Hana prit en souriant la main de sa cousine et la conduisit dans la salle où les arbres étaient préparés.

L'arbre de Noël est un usage antique, observé également en Allemagne et en Angleterre. On prend habituellement des arbres verts, on en met autant qu'il y a de membres dans la famille, père, mère et enfants. Celui du chef de la famille, est le plus grand, on le place au milieu, on le couvre de bougies, c'est-à-dire, on en met autant, que celui à qui est destiné l'arbre a d'années. Ces arbres sont ensuite garnis de guirlandes de fleurs, fraîches et artificielles; puis on accroche à leurs branches toutes espèces de choses, en bonbons, en verroteries, en œufs dorés: pour les enfants on y joint des jouets, des bijoux et des parures pour les jeunes filles; des vivres et des présents pour les jeunes gens. Enfin, ce sont des étrennes qui se donnent ainsi.

Après le repas, tous viennent en famille pour admirer les arbres; chacun y cherche la surprise que le sien peut contenir, car les cadeaux précieux sont habituellement bien cachés dans le feuillage; puis on chante des noëls, on danse, enfin, on termine gaiement la nuit.

Quand Hana et sa cousine entrèrent dans la salle, elles y trouvèrent les

autres enfants de mistress Dudleigh qui mettaient la dernière main à l'œuvre.

— Eh bien! petite Lucia, dit mistress Mac-Dollan, en s'adressant à une charmante petite fille, vous ne voulez donc pas de mon présent que vous ne venez pas m'embrasser.

— Oh! si, cousine, répondit l'enfant qui devint toute rouge de crainte, mais je termine la bourse que je dois attacher à l'arbre de notre bon Harri...

— Allons, allons, n'ayez pas peur et continuez votre travail; je m'en vais cacher ma surprise dans votre feuillage.

Et, en parlant ainsi, la bonne mistress Mac-Dollan sortit de sa poche divers petits paquets bien enveloppés et en glissa un dans chaque arbre.

Toutes les jeunes filles la suivaient des yeux avec curiosité et plaisir; elles connaissaient le bon goût de l'excellente Ecossaise, et chacune savait d'avance qu'elle serait contente de son cadeau.

Mistress Dudleigh vint au bout de quelques instants, accompagnée des autres visiteurs, qui, pour prendre patience, désirèrent aussi voir les arbres.

Chacun complimenta les jeunes filles sur leur joli arrangement; mais on n'osa pas interroger les discrets feuillages, car les surprises ne doivent avoir lieu qu'après le repas.

— Puisque Harri s'oublie ainsi loin de vous, dit tout-à-coup mistress Dudleigh, en dissimulant un profond soupir, pour cacher sous un air d'humeur son inquiétude mortelle, nous allons nous mettre à table sans lui; suivez-moi, mes amis.

Comme elle parlait encore, un violent coup de marteau, frappé à la porte d'entrée, fit tressaillir tous les assistants.

— Mon Dieu! mon Dieu! serait-il donc arrivé un malheur à mon fils, s'exclama la pauvre mère en s'élançant au-devant de celui qui s'annonçait ainsi. Mais elle recula de terreur en voyant son fils, son Harri, pâle et défait, les cheveux et les habits ruisselants de sueur et de pluie, en portant entre ses bras une jeune fille évanouie.

— Des secours, ma mère, des secours, mes amis, s'écria-t-il, pour la malheureuse enfant que je vous rapporte ici.

Et, en disant ces paroles, il déposa son fardeau sur un fauteuil auprès

trève à ses querelles dynastiques, doit tourner tous ses efforts ?
Le discours de Bonaparte n'est qu'une paraphrase de la dernière proclamation de Cavaignac. La pensée est la même, la politique la même, la calomnie toujours la même. Guerre aux socialistes ! guerre aux ennemis de la famille et de la propriété ! Depuis le 16 avril, nous n'entendons pas autre chose.

Eh bien ! président de bourgeois, Cavaignac ou Bonaparte, de quelque nom qu'on vous nomme, nous acceptons le défi. Calomniez, intriguez, formez des coalitions et des alliances, organisez la contre-révolution : plus vous nous attaquerez, plus vous ferez de mal. Vous êtes le serpent de la révolution, mais vos dents se briseront sur l'acier de nos consciences.

Faites régner l'ordre dans la rue : nous vous y aiderons. Ramez, si vous le pouvez, la confiance au cœur de vos capitalistes : nous jurons de ne leur demander ni crédit ni aumône.

Organisez l'assistance pour les ouvriers sans travail ; nous contribuerons de tous nos moyens à l'accomplissement de ce devoir fraternel.

Ne craignez pas, afin de rétablir les affaires, d'engager le trésor pour une centaine de millions : le peuple paiera vos dettes, et, quand vous déposerez votre bilan, vous relèvera de la banqueroute.

Nous ne vous demandons, avec la liberté de discuter, que la liberté de nous associer : c'est-à-dire l'observation loyale de deux articles de cette charte que vous venez de jurer.

Liberté de discussion ! liberté d'association ! Rien que cela, et avant quatre ans, président sans présidence, vous viendrez nous dire ce que vous êtes devenu !... J.-P. PARDON.

Les frères ignorants.

Le conseil municipal de la Guillotière et celui de la Croix-Rousse, mus par un zèle tout républicain et animé du patriotisme le plus pur, ont décidé que les subventions accordées jusqu'à ce jour aux frères des écoles chrétiennes, leur seraient retirées à l'avenir. Personne n'ignore, en effet, que ces religieux sont les ennemis les plus acharnés de notre Révolution, et que les principes qu'ils inculquent à la jeunesse tendent à laisser substituer le régime inique de l'exploitation, en faisant accroître aux enfants du peuple qu'ils doivent nécessairement souffrir ici-bas et obéir aux puissants du monde.

La décision du conseil de la Guillotière a donc nécessairement dû jeter l'alarme dans le camp des exploités, qui tous se sont mis en quête de signatures au bas d'une pétition par laquelle l'autorité est priée de rapporter cette décision. De son côté, la démocratie guillotinière a fait circuler la pétition suivante, qui sera présentée ce soir au conseil municipal. Nous engageons celui-ci à tenir ferme et bon ; il y va de l'avenir de la République. Voici la pétition :

Citoyens conseillers,

Considérant que les Frères et les Sœurs congréganistes, dites des écoles chrétiennes, ne peuvent pas donner aux enfants qui leur sont confiés l'éducation républicaine que les parents doivent exiger d'eux ;

Considérant que, sous la République, les écoles communales ne doivent plus porter d'autres dénominations que celles des différents quartiers qu'elles occupent ;

Considérant que les écoles doivent être entièrement gratuites et que les écoles, dites chrétiennes, ne le sont pas d'une manière absolue ;

Considérant enfin les nombreuses améliorations que vous nous avez promises et qui seront tenues ;

Avons arrêté :
Que nous vous adresserons des remerciements bien sincères en reconnaissance du vote par lequel vous retranchez, aux institutions congréganistes, l'allocation qui leur a été faite jusqu'ici.

Suivent environ cinq mille signatures.

Le costume militaire du président

La farce impériale dont nous sommes menacés a eu pour prologue à Paris, dimanche dernier, une grande revue de la garde nationale et des troupes de la garnison, passée par le président de la République.

Le besoin de cette revue ne se faisait pas généralement sentir, surtout à cause de l'état de la température. De plus, ainsi que nous l'avons déjà dit, le citoyen Bonaparte a cru devoir affubler d'un uniforme de général de la garde nationale, avec chapeau à cornes et grand ruban de la Légion-d'Honneur.

Or, nous ne savons à quel titre le citoyen Bonaparte a pu se croire autorisé à revêtir cet ancien costume de l'ex-roi Louis-Philippe.

La Constitution, loin de lui en donner le droit, paraît le lui refuser en lui défendant de commander jamais la force armée en personne.

Ce détail est sans doute des plus minimes, mais il a son importance. Il décèle le penchant du citoyen Bonaparte vers le clinquant théâtral, et une pareille manie peut entraîner loin un président de la République.

Il n'est pas douteux que le citoyen Bonaparte, en simple frac noir avec une écharpe tricolore n'eût été beaucoup mieux qu'avec son habit d'empire. On eût vu en lui l'homme grave, pénétré de l'importance de son mandat, et la simplicité du citoyen n'eût pas, à coup sûr, diminué le prestige de l'élu de l'immense majorité des électeurs. Mais le citoyen Bonaparte est sur une pente fatale, et nous craignons bien qu'il ne glisse jusqu'au bout. Il a deux routes à choisir : l'une le mènera à travers le fracas des parades de Fraconçin à Claremont ou Goritz ; l'autre le conduira à la vraie gloire qui dans les républiques récompense les citoyens éminents de leur modestie et de leur abnégation. C'est à lui de choisir.

Amnistie.

Nous extrayons les passages suivants du discours prononcé par le citoyen Lagrange en faveur de l'amnistie :

Citoyens,

Cette transportation que vous avez votée, acclamée dans une pensée humanitaire, je le répète, — est une peine atroce ; c'est l'exil ; le plus grand, le plus immense châtement des anciens, et de tous les peuples qui professent le culte de la patrie. — C'est l'exil, vous dis-je, entouré des désolations les plus aggravantes.

Eh bien ! vos commissions militaires, — à l'exemple, il faut bien le dire, de votre commission d'enquête, sur pièce plus ou moins apocryphes, sans entendre un témoin ami, sans une confrontation de l'accusé avec l'accusateur, — ont prononcé froidement que le citoyen serait rayé du livre de la patrie, qu'il serait arraché aux caresses de sa femme et de ses enfants, à la protection qu'il leur doit, aux encouragements du vieux père qui l'a élevé, à la bénédiction de la sainte mère qui a allaité son enfance.

Il y a plus... Lors de ma dernière visite à ces infortunées, il existait encore à Saint-Lazare, dans la prison des prostituées, cent treize mères de famille, — cent treize mères de familles, grand Dieu ! dont les époux s'étaient perdus dans les cachots, — dont les pauvres petits orphelins... s'en vont mourant assassinés par le froid ou par la faim, protester au ciel contre la barbarie des passions politiques.

Et ceux-là, entendez-vous, ceux-là, hommes et femmes, sont les moins coupables, les égarés seulement, les innocents peut-être...

Tandis que ceux qu'on regarde comme criminels, — et je suis loin, permettez-moi de le dire, de le voir du même œil que quelques autres, — ceux-ci ont au moins des juges, des témoins, une défense, et enfin les ressources importantes des conseils de révision, la ressource précieuse, en définitive, de la cour suprême, qui n'en est pas, Dieu merci, à son coup d'essai en fait de rappel à l'ordre des juges de l'état de siège.

Or, pendant que les premiers sont livrés sans merci ni miséricorde à la pourriture des pentons, beaucoup parmi les seconds sur lesquels pesaient des charges beaucoup plus fortes, ont vu borner leurs peines à deux ans, à un an, à six mois de prison, d'autres à des peines moins fortes encore. — D'autres, enfin, ont été rendus à leur famille ; — dites, citoyens, trouvez-vous cela de la justice distributive ?

Oh ! je sais bien que des peines atroces ont été prononcées ; mais ma voix restait-elle inentendue, quand je vous demandais la grande mesure de réformatrice équité que je provoque, la pudeur publique fera justice de cette absurdisante aberration.

Des condamnations au bagne, et j'en ai le cœur pénétré de honte et de douleur, — des condamnations au bagne ont entachés quelques-uns des verdicts des conseils de guerre, — enchaînés qu'ils se trouvent dans les textes draconiens de je ne sais quelles lois d'un autre monde.

Le bagne... l'assimilation d'hommes d'honneur aux plus énormes, aux plus hideux des scélérats, — le sceau de l'infamie au front de tant de soldats héroïques et miséricordieux de Février, quand les crimes du dernier roi et de ses complices sont couverts par le bénéfice d'un bill d'indemnité ?

Oh ! si jamais une pénalité aussi révoltante pouvait rester suspendue sur une seule des victimes des erreurs de nos guerres civiles, — mais ce serait à désespérer de Dieu et des hommes ! — Mais, dans mon indignation, je ne sais pas si je pourrais résister à troquer mon écharpe de représentant contre une livrée de garde-chiourne ; qui sait ? il me serait peut-être donné un jour de mettre mon sabre de gardien du bagne entre le front d'un soldat de Février et le bâton d'un argousin...

Flatteries.

Nous voilà revenus au temps des basses flatteries, on peut en juger par le compte-rendu de la revue de dimanche, contenu dans le *Moniteur*, dont nous extrayons le passage suivant :

« Le plus beau temps a continué pendant toute la revue. Nous ne rendrons pas compte des divers incidents qui ont caractérisé cette journée. Il ne nous est pas permis toutefois de passer sous silence la scène touchante qui a eu lieu au défilé des Invalides. A la vue du général Petit, commandant les nobles débris de nos armées, le président a poussé vivement son cheval sur le général et lui a dit : « L'empereur vous a embrassé lorsqu'il a passé sa dernière revue ; je suis heureux de vous presser la main lorsque je passe ma première. » La foule, qui a compris ce noble

mouvement, s'y est associée par une ardente démonstration. Le président était en petite tenue de général de la garde nationale et portait le grand cordon de la Légion-d'Honneur. Tout le monde a été frappé de la distinction de sa tournure et de la grâce militaire avec laquelle il guidait son cheval.

« A quatre heures et demie, il est retourné au Palais de l'Élysée, et de nouveau le peuple s'est précipité à flots pressés sur son passage avec des transports, dont depuis longtemps on avait eu l'exemple.

« Cette mémorable revue inaugure avec grandeur le gouvernement de l'élu de la nation. Le neveu de l'empereur se présentant pour la première fois aux regards de la capitale, ne pouvait demander ni un ciel plus beau, ni à ses concitoyens un plus sincère enthousiasme. Chacun y voyait le présage de l'ordre et de la sécurité que souhaite la France. »

Fanfaronnade du général Changarnier.

On assure que le citoyen Marrast a été chargé, dans la journée de mardi d'informer le commandant-général de la garde nationale de l'intention qu'avait le gouvernement de faire proclamer le président de la République à la séance de mercredi afin de prévenir le mouvement impérialiste qui était annoncé pour le lendemain jeudi. Le citoyen Marrast, en s'acquittant de cette mission, aurait demandé d'abord à son interlocuteur si l'on pourrait compter sur lui pour la défense de la République, et le général Changarnier aurait répondu : « On le peut ; mais il me serait aussi facile de faire un empereur qu'un cornet de dragées. » Ces paroles superbes et tant soit peu audacieuses dans la bouche d'un homme qui dispose de toutes les forces militaires de la capitale ont inquiété vivement un grand nombre de représentants du peuple. La réunion du Palais-National s'en est émue, et elle a nommé une commission sur la proposition de l'un des secrétaires de l'Assemblée nationale, le citoyen Pupin, lequel a exprimé l'intention d'interpeller les ministres sur le double commandement dont se trouve investi le général Changarnier.

Ce propos du général Changarnier n'a toutefois rien qui soit de nature à alarmer les amis sincères du gouvernement républicain. C'est simplement un acte inouï de présomption qui ne saurait prévaloir contre les droits que le peuple tient de la constitution. D'ailleurs à la suite de ce propos qui peut n'avoir été point tenu, il est certain que le citoyen O. Barrot, causant avec un représentant de l'extrême-gauche, lui aurait déclaré que le ministère a l'intention de marcher dans une voie franchement républicaine, et de porter sa sollicitude sur les améliorations sociales et des réformes graduelles indiquées dans la constitution, et attendues par les travailleurs. On ajoute que le président de la République manifeste les mêmes pensées, et qu'un programme viendra mardi convaincre sur ce point les plus incrédules.

PRIX DE VERTU

Fondé par M. de Montyon.

Joseph-Désiré Looten, simple éclusier à Dunkerque, a obtenu le premier prix de 5,000 fr. Son père, comme lui éclusier, a sauvé quarante-cinq personnes. Le fils n'a pas encore quarante ans, et il en a déjà sauvé cinquante-deux. Il est vrai qu'il a commencé de bonne heure, à quatorze ans.

Dans le nombre de ceux qu'il a sauvés, il en est dont il a oublié le nom : c'a été parfois la faute de ceux mêmes qu'il arrachait à la mort, et qui dans le trouble de la délivrance, oublièrent de dire leurs noms à leur libérateur. Il aurait mieux aimé le savoir, car c'est, après tout, la seule récompense qu'il veuille recevoir. Le citoyen Looten est pauvre ; mais il aime surtout à enrichir d'un nom nouveau les archives de sauvetage qu'il tient de son père. Il a plus besoin de contentement que d'aisance. Une seule fois, en 1829, l'administration lui fit délivrer un mandat de 50 francs, qu'il accepta pour en faire aussitôt don à un pauvre ouvrier de Dunkerque, nommé David, alors malade à Paris.

Avec ces 50 francs, David revint à Dunkerque retrouver sa femme et ses enfants.

A Dunkerque, le citoyen Looten est une sorte de providence populaire. Quelqu'un tombe-t-il à l'eau, tout le monde aussitôt appelle Looten, c'est le nom qui est dans toutes les bouches au moment du péril. Non-seulement on le sait intrépide, mais de plus on le croit heureux ; il a si souvent réussi ! il fait cela depuis si longtemps ! et son père le faisait avant lui. Touchant effet du dévouement qui, n'hésitant jamais et ne perdant jamais un moment, passe pour heureux aux yeux de la foule.

du feu. Une pâleur mortelle couvrait les traits de cette infortunée : ses longs cheveux noirs détachés et l'entourant comme d'un voile funèbre, rendaient plus frappante encore sa blancheur de marbre, et faisait ressortir l'admirable finesse de ses traits et la régularité d'une beauté digne du ciseau de Phidias.

Chacun s'empresse autour d'elle pour la secourir, Harri en profita pour aller remettre de l'ordre dans sa toilette, afin de faire les honneurs de sa maison à ses amis, qu'il avait, malgré lui, fait si longtemps attendre.

Au bout de quelques instants, la jeune fille reprit ses sens : elle ouvrit ses yeux et regarda avec surprise autour d'elle.

— Ma mère ! ma mère ! s'écria-t-elle.

Et, cachant sa tête dans ses mains, elle éclata en déchirants sanglots. Tous ceux qui la soignaient avec tant de bonté virent ses larmes, mais ne comprirent pas les paroles qui les avaient accompagnées ; la jeune fille parlait français, et, à l'exception de Harri, dont l'éducation était des plus élevées, personne de la famille n'entendait cette langue.

Heureusement, le docteur rentra ; il s'approcha de la malade, qui se levait à sa vue :

— Monsieur, lui dit-elle, reconduisez-moi auprès de ma mère ; elle souffre, elle m'attend, elle m'appelle...

Mais sans doute à cet instant la mémoire revint à la malheureuse, car elle poussa un cri déchirant, et se jeta à genoux :

— Mon Dieu... mon Dieu... ayez pitié de moi ! s'écria-t-elle.

Et elle s'évanouit de nouveau.

Harri lui tâta le pouls avec inquiétude, mais il fut promptement rassuré.

— Ce sera une crise favorable, dit-il ; transportons la pauvre enfant dans une chambre, nous la coucherons doucement ; puis, ayant placé quelqu'un pour la veiller, nous pourrions revenir nous mettre tranquillement à table.

— Pas avant que vous nous ayez donné le mot de cette énigme, cousin, dit mistress Mac-Dollan, dont la curiosité était vivement excitée.

— Vous écouteriez mieux mon récit quand nos estomacs commencent à être satisfaits, répondit Harri avec un sourire, tout en aidant ses

secours à transporter la malade dans une petite chambre de la maison.

Au bout de quelques instants, toute la famille était enfin réunie autour d'une table copieusement servie.

— Eh bien, Harri, et l'histoire de la jeune fille ? demanda encore mistress Mac-Dollan, après qu'elle eût vu le docteur manger un succulent morceau de rosbœuf ; votre estomac est-il assez content de son visiteur, pour que vous puissiez nous la conter enfin ?

— Certainement, cousine ; mais le peu que j'en connais est bien triste pour un joyeux repas de Noël.

Tout le monde insista pour entendre l'histoire, et Harri la commença ainsi :

— Je sortais, il y a quelque heures, de faire ma visite au duc d'Aswald, tristement préoccupé de l'idée que tous secours étaient inutiles, et que le propriétaire de tant de richesses, le noble, le puissant duc allait abandonner pour toujours ces merveilles pour rendre à Dieu un compte sévère de ses actions ; car, plus il nous accorde de biens et de bonheur, plus il faut nous en rendre dignes.

Toutes ces richesses, me disais-je, ne préservent pas des souffrances, ne garantissent pas de mourir ; au contraire, elles y conduisent plus tôt encore, car ce sont les excès qui tuent le noble duc avant l'âge.

Est-ce par suite de ma distraction, tout en faisant ces réflexions tristement philosophiques ; est-ce, au contraire, à cause du brouillard épais qui commençait à couvrir la vue de son ombre ; je l'ignore, mais je m'aperçus tout-à-coup que je m'étais égaré.

La pluie commençait à tomber, le froid était très-vif, je marchais à grands pas, et j'arrivai bientôt dans un labyrinthe de rues étroites et sales, à l'île du vice, de la douleur. Je commençai à éprouver quelques craintes, car les vols sont fréquents dans ce quartier isolé, quand tout-à-coup une voix douce mais haletante retentit auprès de moi.

— Par pitié, des secours — par pitié, un médecin — disait une jeune fille, en français, tout en courant comme une folle à travers la rue. — Je l'arrêtai par le bras.

— Je suis médecin, lui dis-je, dans la même langue, qui faut-il secourir, qui faut-il soigner ? je suis tout entier à vos ordres.

— Oh ! que Dieu vous bénisse, monsieur, dit-elle en me prenant vivement la main. Venez, suivez-moi — ma mère est malade, ma mère se meurt !

Je la suivis effectivement : nous nous arrêtâmes devant une maison sans porte ; nous traversâmes une allée étroite et fangeuse ; puis, après avoir monté à tâtons un escalier tout brisé, ma conductrice poussa une porte et j'entrai dans un affreux grenier dont la tristesse et la misère me glaçaient le cœur. Là aussi, comme dans la riche demeure du duc, la mort se trouvait assise, mais il n'y avait ni perles, ni dentelles, ni dorures pour la farder et cacher son affreuse laid. Quelle différence, grand Dieu !

Sur un grabat hideux, une femme, jeune encore, était couchée ; malgré sa pâleur, elle paraissait belle, un air de résignation pieuse et de distinction parfaite se lisait sur ses traits, que n'avaient pas encore défigurés la maladie et la misère. Elle serait un crucifix dans ses mains jointes, et semblait déjà prête à s'élever vers Dieu.

— Ma mère, ma bonne mère, s'écria la jeune fille en entrant, voilà enfin un médecin, dites-lui votre mal, il vous guérira, j'en suis certaine.

— Pauvre Marguerite, murmura la mourante, en jetant sur moi un regard qui me fit comprendre qu'elle ne se faisait aucune illusion sur son état.

Je m'agenouillai auprès d'elle, je pris sa main entre les miennes ; sans doute elle comprit toute ma sympathie pour son malheur ; sans doute aussi, son âme, à moitié détachée de la terre, put lire toutes les pensées de mon cœur, car elle me dit :

— C'est Dieu qui vous envoie pour être le sauveur de la pauvre orpheline que je laisse abandonnée ici. Donnez-lui, je vous en conjure, les moyens de rentrer en France, je ne peux rien pour vous récompenser, mais Dieu s'en chargera.

M^{me} DE BASSANVILLE.

(La suite au prochain numéro.)

Actes Officiels.

qui ne comprend pas que le citoyen Looten n'a la main si bonne que parce qu'il a le cœur toujours prompt.

Ce que nous admirons le plus dans le citoyen Looten, c'est sa persévérance héréditaire dans le dévouement. Si un acte de générosité a droit à nos hommages, même quand il est isolé, qu'est-ce quand la générosité et la bonté se tournent en habitude ! Les bonnes qualités de l'âme humaine ne méritent le nom de vertus que lorsqu'elles s'éprouvent par la durée.

GRANDE REVUE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Un de nos correspondants de Paris nous donne les détails suivants sur cette revue dont nous avons parlé hier :

Paris, le 24 décembre 1848.

Les tambours ont battu le rappel à sept heures et demie. Les gardes républicaines, à pied et à cheval, les gardiens de Paris et les agents de police arrivaient place de la Concorde et sur les boulevards pour empêcher la circulation.

Les bataillons de la garde mobile, les légions et les troupes commencent à arriver sur les emplacements qui leur sont assignés.

Le général Changarnier, suivi d'officiers d'état-major, quitte les Tuileries. Une foule immense se presse sur la place de la Concorde.

Dispositions : La garde nationale de Paris occupait les boulevards de la Madeleine et des Capucines, la rue de la Paix, la place Vendôme et le Jardin des Tuileries, où se trouvaient les 5^{me}, 6^{me} et 7^{me} légions. La garde nationale de la banlieue occupait la grande avenue des Champs-Élysées, la garde mobile était place de la Concorde, l'artillerie et la cavalerie sur le quai de la Conférence. On évaluait cette force armée à 20,000 hommes.

A neuf heures, les troupes et les gardes nationales étaient arrivées. Le président sort de son palais de l'Élysée-National. Il montait un beau cheval noir ; il était en uniforme de lieutenant-général de la garde nationale, le grand-cordon de la Légion-d'Honneur en sautoir, une plaque de diamant sur la poitrine. Il était escorté du général Changarnier, du ministre de la guerre, et de 200 officiers d'état-major. Il est sorti par la grande porte de l'Élysée, est passé place Beauvau, avenue de Marigny, avenue des Champs-Élysées jusqu'à l'Arc de Triomphe, a descendu l'avenue jusqu'aux travaux de Marly, est allé passer devant le Garde-Meuble, où se trouvait la 1^{re} légion, a monté le boulevard national, près la place de la Madeleine, celui des Capucines, la rue de la Paix, la place Vendôme, la rue Castiglione, la rue de Rivoli, la place de la Concorde jusqu'à l'Obélisque ; il est entré dans le jardin des Tuileries par la grille du Pont-Tournant, il a descendu l'allée dite des Orangers, il est revenu sur ses pas et a été passer la cavalerie en revue sur le quai de la Conférence, enfin il a redescendu la grande avenue et est revenu se placer dans l'Obélisque, faisant face à l'Arc-de-l'Étoile, il était environ midi. Dès la sortie de son palais, le président a été entouré d'une foule immense. Il y a eu un grand enthousiasme, malgré le froid ; des cris de toute sorte se sont fait entendre, mais sans tumulte, quelques cris de vive l'empereur se sont mêlés à ceux de vive Napoléon et vive la République. Le président restait presque toujours la tête découverte, s'inclinant légèrement aux bruits des acclamations.

C'est au total un beau cavalier, les cheveux châtains foncés et abondants, une épaisse moustache et des sourcils très-accusés, une mouche sous la lèvre inférieure. Son teint est très-coloré.

A midi, le défilé a commencé suivant l'usage par les légions de la banlieue ; les régiments hors Paris, la garde nationale de Paris, la mobile, puis les autres régiments de toutes armes. Le défilé a été terminé à cinq heures. Le soir, il y a eu un grand dîner militaire chez le président.

Nouvelles d'Italie.

Les lettres que nous recevons des États-Romains font prévoir le retour prochain du pape. On prétend que des agents anglais préparent ce retour. D'autre part, on assure que des troupes napolitaines sont prêtes à franchir la frontière et que le gouvernement français a offert d'aller rétablir le pape dans son pouvoir temporel. L'avenir apprendra tout ce qu'il y a de vrai dans ces bruits.

— L'Alba du 18 contient la nouvelle suivante :

« Hier soir une démonstration a été faite auprès du ministère pour lui demander de convoquer une constituante. Plus de 3,000 personnes se réunirent, précédées d'une bannière sur laquelle était écrit : *Cercle populaire*, elles se portèrent chez Garibaldi et par des vivats l'appelèrent au balcon. Il était absent. La multitude se porta au Quirinal, tambour battant, et envoya au ministère une députation qui demanda la convocation d'une constituante italienne.

« Les ministres répondirent qu'ils allaient consulter les chambres et que vers une heure on aurait une réponse. La réunion se sépara à huit heures et demie.

« Ce matin, à six heures, la générale a été battue, et la ville a été occupée militairement par la garde nationale ; la place de la chambre des députés ressemblait à un champ de bataille. La séance a été ouverte, et le ministère a déclaré qu'il se retirait, voyant qu'il ne pouvait satisfaire aux graves exigences du moment.

Les nouvelles que nous recevons par les journaux de Rome du 18, ne parlent pas de cette démission du ministère. Seulement une grande agitation régnait dans la ville ; le Cercle politique a fait une grande démonstration pour obtenir la proclamation immédiate de la Constituante italienne. Une adresse aux chambres demandait la formation immédiate d'un gouvernement provisoire, composé de Campanello, Galletti, Sturbinetti, Guiccioli, Camerata, Gallieno.

Les chambres devaient se réunir en séance extraordinaire dans la journée, afin de délibérer sur ces demandes. Le bruit courait que Galletti avait accepté et qu'avant la nuit le comité de salut public ferait sonner la cloche du capitole, pour proclamer la convocation de la Constituante.

Rome était dans la plus grande fermentation, et l'on redoutait un conflit sanglant, dans le cas où la Constituante ne serait pas proclamée avant le soir.

— L'Alba dit avoir de bonnes raisons pour affirmer que le pape ne pense pas à quitter pour le moment son séjour de Gaète.

Voici le texte du rapport fait au président Bonaparte par le citoyen Odilon-Barrot, afin d'obtenir la nomination de l'ex-roi Jérôme au poste de gouverneur des Invalides :

Le cabinet que vous avez honoré de votre confiance vient vous soumettre une mesure qu'il regarde comme l'expression du sentiment universel de la France.

Si notre patrie a traversé avec autant de calme et de dignité la plus grande, la plus difficile épreuve à laquelle puisse être soumis un peuple libre, on doit l'attribuer sans doute au progrès de nos mœurs politiques ; mais il est permis d'en reporter aussi l'honneur à l'heureuse influence de ce nom qui a laissé dans le cœur de nos concitoyens un si clair et si glorieux souvenir.

C'est un bel hommage rendu à la mémoire de l'empereur Napoléon, que cette réunion, dans un seul sentiment des anciens partis et la réconciliation d'opinions naguère ennemies. Il était donné à ce grand homme de rendre même après sa mort ce service à sa patrie.

Pouvions-nous oublier dans un tel moment que le dernier frère de Napoléon, le général Jérôme Bonaparte, vit au milieu de nous, étranger désormais aux agitations humaines ? Le général Jérôme Bonaparte, chargé en 1806 d'un commandement d'un corps d'armée, s'est associé depuis à toutes nos gloires ; il dirigeait après la cruelle journée de Waterloo, les débris héroïques de nos armées. Il a été le dernier à désespérer du salut de la France.

Si le peuple français était consulté dans ces comices, nous sommes assurés que d'une voix unanime, il proclamerait que la place du frère de Napoléon est auprès de ce dépôt sacré des cendres de son frère, et à la tête de cette noble phalange de vétérans où viennent se réunir et se fondre les générations successives de nos jeunes soldats.

Nous ne sommes, citoyen président, que les interprètes de la nation en soumettant à votre sanction le projet d'arrêté suivant :

Art. 1^{er}. Le général de division Jérôme Bonaparte est nommé gouverneur des Invalides, en remplacement du maréchal Molitor.

Art. 2. Le citoyen maréchal Molitor est nommé grand chancelier de la Légion-d'Honneur en remplacement du citoyen général de division Subervic.

Art. 3. Le citoyen ministre de la guerre est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Approuvé en conseil.

Au nom du conseil des ministres, ODILON-BARROT.

Le président de la République,

LOUIS-NAPOLÉON BONAPARTE.

(Correspondance particulière du Peuple Souverain.)

Paris, le 25 décembre 1848.

Un journal, réactionnaire bien entendu, discute assez maladroitement la question de savoir si l'Assemblée nationale est bien l'expression de l'opinion publique. Nous comprenons difficilement cette question ; car, après le vote du 28 avril, qui a été la première application du vote universel, il est inouï que l'on vienne contester une question de principe aussi importante. Mais, dit-on, si l'on supprime les commissaires de la République et les délégués du comité de salut public, on arrivera à affirmer seulement que l'élection du 28 avril était l'expression du vœu de la France. Cette objection est assez bizarre, surtout de la part d'organes réactionnaires qui, pendant dix-huit ans, ont réclamé ce suffrage universel, et qui, à la première application, viennent en contester la sincérité. Qu'est-ce à dire ? Est-ce que les électeurs ont été obligés, contraints de choisir les représentants qu'ils ont envoyés à l'Assemblée nationale ? N'avaient-ils pas, au contraire, à cet égard, leur plus libre arbitre ? Et s'ils ont fait des choix peut-être malheureux, Est-ce une raison de critiquer le suffrage universel ? Que veulent donc les réactionnaires ? Serait-ce la condamnation définitive du suffrage universel qui, aux élections du 10 décembre, leur a encore imposé la République avec un président temporaire, au lieu de la dynastie royaliste qu'ils espèrent en vain ? Cette question vidée, abordons une autre plainte de la part de ces mêmes feuilles.

Les lois organiques n'ayant pas de limites, l'Assemblée nationale peut se perpétuer indéfiniment. Il faut être bien pauvre d'arguments à l'appui d'une thèse bien pauvre pour oser avancer une telle absurdité, car, d'une part, il existe un décret qui limite ces lois organiques, et, d'un autre côté, l'Assemblée nationale ayant d'elle-même manifesté le désir de s'occuper de la loi électorale, il semble résulter de cette détermination qu'elle n'entend user des dispositions du décret précité que dans les limites qui seront tracées par l'opinion publique qui, assurément, n'est pas l'opinion des réactionnaires, mais elle semble comprendre dès-à-présent qu'elle pourrait trouver quelque affaiblissement d'une existence prolongée, en sorte qu'il est souverainement injuste de l'attaquer surtout avant qu'il y ait lieu de le faire utilement.

— Le citoyen Napoléon Bonaparte, fils de Jérôme, qui a déjà reçu une mission pour l'Angleterre, doit également se rendre en Russie avec une mission spéciale qui paraît se rattacher à des projets de mariage.

— On dit que les représentants des différentes puissances ont déjà reçu, hier, communication officielle du programme ministériel annoncé pour la séance de demain mardi.

— On parle aujourd'hui du citoyen François Arago comme devant représenter la France au congrès de Bruxelles.

— Le citoyen Lucien Bonaparte, qui vient d'être élu représentant du peuple en Corse, est arrivé hier à Paris. C'est le frère du citoyen Pierre Bonaparte.

— On assure que les individus qui seraient surpris criant vive l'empereur, doivent être arrêtés, en vertu d'un ordre spécial émané du ministère de la guerre, et transmis au procureur de la République et au préfet de police. Cet ordre considérerait ce cri comme une atteinte portée à la constitution de la République française.

— On annonce que le citoyen Cabet, en sortant de la prison à laquelle il avait été condamné pour détention d'armes de guerre, a dernièrement quitté la France, et s'est embarqué, mardi dernier, à Liverpool pour New-York, d'où il doit aller rejoindre ses disciples dans la terre promise de l'Icarie.

— La Liberté prétend que demain on aura l'amnistie. (Il veut sans doute dire une proposition d'amnistie) ou la retraite du ministère. Ceci voudrait-il dire que le cabinet aurait été formé en réservant la question de l'amnistie, et que le président Bonaparte aurait compris hier qu'il n'y avait plus aucun danger à retarder la solution de cette question pleine de convenance et d'humanité.

Citoyen Rédacteur,

Mes appréhensions m'ont peu trompé : car en ce moment elles semblent réaliser. En 1836, des républicains voulaient croire aux institutions républicaines avec la monarchie, il ne fallut pas un an pour qu'ils fussent désabusés. Le peuple, lui aussi, a cru en 1848 qu'un prétendant pouvait être républicain socialiste ; j'ose espérer qu'il lui faudra moins d'une année pour être désabusé, car déjà il doit s'apercevoir que le citoyen Louis Bonaparte tient aux vieilles traditions princières ; car, élu par le peuple, il trompe promptement ses espérances en s'affublant des vieux oripeaux de la monarchie, en choisissant pour ministres et pour généraux tout ce qu'il y a de plus royalistes ; il fait comme son oncle qui, élevé par le peuple, a craint ce même peuple, et est allé se faire précipiter du haut de son trône impérial, par ceux qu'il avait appelé à leurs anciennes fonctions, ou qu'il avait élevé au sommet des grandeurs ; n'est-ce pas cette noblesse qu'il avait rappelé, ce clergé qu'il avait réédifié et qui louangeaient si fort l'empereur qui ont crié de toute la force de leurs poumons : Vive les alliés après les désastres de Moscou ! n'est-ce pas les Bourmont, les Marmont qui l'ont chassé ? N'est-ce pas Soult le parvenu qui, aussitôt après cette catastrophe, a oublié celui qui, de soldat, l'avait fait maréchal et duc : ce Soult qui, le 18 décembre 1814, comme ministre de la guerre, provoqua le séquestre de toutes les propriétés de la famille Bonaparte, qui par un ordre du jour du 8 mars 1815, recommandait à l'armée de se rallier autour de son souverain légitime, pour combattre l'aveugle qui venait prendre un pouvoir usurpé dont il avait fait un funeste usage (Dictionnaire de la Conversation, page 599). Son neveu, élevé au milieu des délices de cette fortune d'un soldat heureux, n'a rien appris de nouveau, n'a rien oublié du passé, ne se rappelle déjà plus qu'il a pu revenir en France sous la République, qu'il a été nommé représentant de la Constituante et président de la République par le peuple ; or, son premier soin est de s'entourer d'hommes monarchistes, et de ces hommes qui ont encensé d'autres idoles avant de saluer le héros de Strasbourg et de Boulogne, qui sans doute l'avait aussi en d'autres temps considéré comme aventurier parce qu'il n'avait pas réussi.

Nous qui avons foi en la République démocratique et sociale, nous avons dû être surexcité de l'inconséquence des hommes du peuple, et qui, las de souffrir et n'ayant rien obtenu des hommes du gouvernement provisoire ni de Cavaignac, a cru tarir la source de ces maux en recourant à un grand nom ; mais qui comprend du moins par cette épreuve que la cause est en lui et en lui seulement, et qu'en revenant du passé il avait sans doute abandonné cette même cause et passé au camp ennemi.

Quant au citoyen Bonaparte, il apprendra que ce n'est pas vainement que l'on abuse de la faveur populaire, car par ce qui se passe, il ne doit pas penser à une seconde élection, s'il espère à l'impérialat, il faut bien qu'il se persuade qu'on ne tente pas impunément un 18 brumaire, surtout quand on n'a pas un génie et des services à rendre comme le général Bonaparte. Auguste M.

Chronique locale.

Nous avons la satisfaction de voir depuis quelques jours un chauffoir public déjà ouvert dans une salle des bâtiments de l'hôpital, sur le quai de ce nom ; un autre place St-Nizier. Nous ne savons s'il en existe d'autres, mais nous espérons que l'autorité ne s'en tiendra pas là.

Nous recevons à ce sujet la note suivante :

« Le public est prévenu que l'administration municipale a ouvert deux chauffoirs publics, l'un au rez-de-chaussée de la maison dite des *Tournelles*, place St-Nizier, l'autre dans la salle au-dessous du grand dôme de l'Hôtel-Dieu, et s'ouvrant sur le quai du Rhône. »

— Le citoyen Alaux, sous-préfet de Saint-Etienne (Loire), passe à la sous-préfecture de Villeneuve-sur-Lot, en remplacement du citoyen Chabaron, qui vient occuper la place de sous-préfet à Saint-Etienne.

Le citoyen Pourrier est nommé membre du conseil de préfecture de l'Ain.

Le citoyen Teissière, juge au siège de Bourgoin (Isère), est nommé président du tribunal de première instance de Briançon.

Le citoyen Teste, juge suppléant au tribunal de Bourgoin, juge de paix de Bourg-d'Oisans, est appelé au tribunal de Bourgoin, en qualité de juge à la chambre temporaire.

— Mardi, les fameux destructeurs d'ours, les frères Grosfillex, en ont tué un dans le bas de la montagne, près la Goutte, où on l'avait poursuivi. Cet animal, jeune encore, est tombé percé de deux balles.

Quelques jours auparavant, un habitant de Lelex en a abattu un et blessé un autre de forte taille.

— Un arrêté du préfet de l'Ain règle le mouvement de la navigation sur le Rhône, au passage de Thil, pour le temps d'exécution d'une partie du barrage à former sur ce point.

Tout équipage de bateau descendant du Rhône, en amont du village du Thil, devra prendre terre sur l'île Chevalier, à 500 mètres au moins à l'amont du barrage joignant la pointe aval de cette île avec l'île Morel, et située devant le village Thil. (Journal de l'Ain).

JARDIN D'HIVER. — TROUPE EQUESTRE.

La troupe équestre, sous la direction de M. Soulier, a donné ses premières représentations au Jardin-d'Hiver. Un public nombreux a pu apprécier les talents des nouveaux sujets qu'il a ramenés de Londres. M. Aluisi a fait ses débuts dans divers exercices, et entr'autres en franchissant une table servie de trente couverts et en retombant d'aplomb sur son cheval.

M. Chapelle et ses trois jeunes frères ont étonné par la force prodigieuse qu'ils ont développée et qui laisse bien derrière eux les Price, les Rixley et tout ce qu'on avait vu jusqu'à ce jour.

Le public a apprécié le zèle de M. Soulier en couvrant ses nouveaux pensionnaires d'applaudissements et de bravos.

M. Baucher, qui a monté Kléber, élève d'un mois, a été justement applaudi. Il doit faire paraître, jeudi 28 courant, un nouvel élève, Sandoz, dont on dit des merveilles.

M. Soulier est un excellent directeur, nous lui rendons cette justice ; mais qu'il nous permette une observation, dont nous nous plaignons à croire qu'il appréciera la justesse. Dans un temps où tout le monde est forcé de compter, pourquoi, par l'augmentation de ses prix, va-t-il priver une partie de notre population d'un plaisir qu'il idolâtre ? Nous savons qu'il peut arguer de la jouissance du Jardin-d'Hiver, l'un des plus beaux établissements qui existent en province, et de l'augmentation de frais que lui coûtent les sujets qu'il a engagés. Nous lui répondrons que, tout en convenant que ses raisons sont fondées, il serait d'une bonne politique de nous procurer une plus grande somme de plaisir au plus bas prix possible ; 2 fr. 50 c. et 3 fr.

c'est trop cher par le temps qui court. Croyez-nous, M. Soulier, diminuez vos prix et sans que vos intérêts en souffrent, vous aurez acquis un nouveau titre à la sympathie des Lyonnais.

Départements.

On écrit de Mézières (ARDENNES) :

Un lecteur de Renwez se préparait, mardi dernier, à aller à Charleville; son cheval était à la voiture, lorsqu'un habitant de la commune, riche d'exaltation bonapartiste, mais pauvre d'écus et d'intelligence, lui demanda ce qu'il allait faire en ville.

— Parbleu, dit le voyageur, je vais rechercher les 45 c. que j'ai payés pour mes contributions, en exécution du décret du gouvernement provisoire. le citoyen préfet m'a écrit de venir.

— C'est singulier, dit le paysan bonapartiste, je n'ai pas reçu de lettre.

— Mon cher, on n'a écrit d'abord qu'aux riches, et tu recevras ta lettre plus tard.

— Ah! les gueux de riches! J'ai voté pour Louis Napoléon, mais si j'avais su cela, j'aurais voté pour Raspail, parce que je vois qu'on a beau faire, sous Louis Napoléon ce sera comme sous tous les gouvernements, ce seront toujours les riches qui domineront: Vive la République démocratique et sociale.

Voilà les partisans du citoyen Bonaparte! combien d'individus comme notre campagnard, qui ont compté sur des promesses trompeuses, partageront son désenchantement en regard de la réalité?

Le *Republicain des Ardennes* contient des plaintes fort justes sur la dépréciation subie dans le prix des draps de la fabrique de Sedan. On payait, il y a quelques années, quarante francs la teinture d'une pièce de 40 aunes. Aujourd'hui on ne paye que 24 francs pour la teinture d'une pièce qui mesure quelquefois 70 mètres.

Il résulte de cet état de choses, que les teinturiers ne font que de mauvaise besogne, étant payés un prix insuffisant, et ce qui est beaucoup plus grave, la réputation industrielle de Sedan peut être compromise.

Ces abus pourraient être supprimés en établissant un prix fixe sur le mètre et non sur la pièce, dont la longueur est indéterminée et tend à s'accroître de jour en jour, d'autant plus que par ce procédé élastique on trouve le moyen d'attraper tout à la fois le tisseur, le foulcur, le teinturier, et, en un mot, toutes les industries qui se rattachent aux intérêts de la fabrique.

Un loup s'est introduit dans la bergerie de M. Klein-Duriagne, cultivateur à Villers-sur-Bar, et y a étranglé 27 moutons, dont un a été dévoré en partie par lui.

AUBE. — Voici un échantillon de la propagande jésuitique qui se fait dans les départements au profit d'Henri V.

Dans le département de l'Aube, on répand à profusion un écrit ainsi conçu :

Lisez ceci :

O Seigneur Jésus-Christ! nous avons recours à vous, Dieu saint, Dieu grand, Dieu immortel! Ayez pitié de nous et de tout le genre humain. Purifiez-nous de nos faiblesses par votre sang divin, toujours et dans l'éternité. Ainsi soit-il!

Puis vient la manière de s'en servir : Faire neuf signes de croix tous les matins, réciter ensuite la prière neuf fois et tous les jours pendant neuf jours. La donner à neuf personnes aux mêmes conditions, et il n'en faut pas davantage pour s'assurer une des plus belles places dans le paradis.

Il serait déjà bien regrettable de voir le catholicisme se servir de pareils moyens pour entretenir le fanatisme inintelligent des populations ignorantes, mais que dire de ces manœuvres quand elles sont destinées à servir les passions politiques des légitimistes? On prétend, dans les sacristies, que l'élection de M. Bonaparte n'a été due qu'à cette fameuse prière, et que l'on ne s'étonne pas de voir le clergé se mettre en frais d'oraison pour l'élection du neveu de celui que, en 1815, les prêtres appelaient l'Antéchrist! Messieurs les dévots ne se font pas faute de dire que le héros de Boulogne n'est qu'un instrument de la colère divine, et que son élévation va profiter à un être mystérieux qui n'est autre que M. Henri V.

Et c'est pour entretenir dans le peuple ces pratiques superstitieuses, que l'Etat paie annuellement au clergé près de quarante millions, sans compter les sommes bien plus considérables que la crédulité publique verse volontairement dans les caisses ecclésiastiques, soit à titre de casuel, soit à titre de donations et cotisations volontaires. Il serait bien temps que l'Assemblée nationale prit le parti de rayer le budget des cultes, et de porter un décret rigoureux contre les moyens trop souvent employés au nom de la religion pour soutirer l'argent des dévots.

SARTHE. — On lit dans le *Courrier de la Sarthe* :

M. l'ex-duc Pasquier, l'ex-chancelier de France, l'ex-président de la jagerie politique du Luxembourg, s'était, après la révolution de Février, confiné dans son château de Coulans, à quelques lieues de notre ville.

En pressant d'après les votes connus, le résultat de l'élection présidentielle, ce vieillard politique s'est décidé à revenir à Paris, où il vient de se rendre sans doute pour offrir au citoyen Louis Bonaparte son dévouement et ses services. Au fait, au milieu de cet entourage des patrons du prince, qui se compose de MM. Bugeaud, Thiers, Molé, Emile de Girardin, Granier de Cassagnac, etc., etc., M. l'ex-duc Pasquier ne saurait être déplacé.

Allemagne.

FRANCKFORT, 21 décembre. — Les deux tiers des membres de la commission chargée d'examiner les propositions de M. de Gagern, concernant la question autrichienne, se sont prononcés pour le rejet. La commission s'est prononcée pour un ordre du jour motivé.

POSEN, 19 décembre. — L'avant-garde du corps d'armée, venant de la Lithuanie, pour remplacer celui qui est parti pour le sud de la Pologne, est arrivé à Plock et à Kolo. Ce corps d'armée est fort de 25,000 hommes. Ce qui porte à 200,000 les troupes concentrées à la frontière méridionale du royaume de Pologne.

HONGRIE. — On mande de Vienne, le 19, au *Moniteur Prussien* : On vient de recevoir, à 4 heures de l'après-midi, la nouvelle que Presbourg s'est rendu ce matin aux troupes impériales; les rebelles se sont enfuis. Cette nouvelle a fait hausser les fonds à la bourse de Vienne du 18.

BERLIN, 20 décembre. — On disait hier que les conditions sous lesquelles le roi consentirait à se mettre à la tête du pouvoir central allemand, avaient été posées. D'après ces conditions, le roi prendrait, non le titre d'empereur, mais celui de haut-protecteur, et le ministère de l'empire. La diète et le tribunal de l'empire seraient transférés à Berlin.

On annonce que M. Arago, ambassadeur de la République française, vient d'être rappelé par son gouvernement.

VIENNE, 18 décembre. — On annonce que diverses circonstances, et notamment les difficultés qu'il a rencontrées dans le sein de la diète, ont décidé M. Krauss, ministre des finances, à donner sa démission et l'on ajoute qu'elle a été acceptée. C'est M. le comte Stadion qui sera chargé du portefeuille des finances, et le ministre de la justice, M. Bach, le remplacera à l'intérieur; mais ce qui est plus important encore, M. de Schmerling serait appelé au ministère de la justice.

On lit dans un rapport du feld-maréchal Windischgrätz, daté du quartier-général de Petronell, le 16 :

J'ai fait ce matin, avec le premier corps d'armée, une reconnaissance générale de Bruck sur la Leitha et de Prellenkirchen, dans l'intention d'engager le combat; mais l'ennemi, au lieu de l'accepter, s'est retiré sur tous les points après une faible résistance. Barendorf et Neudorf sont les deux seuls endroits qui n'ont été occupés qu'après une canonnade assez vive. L'ennemi a également évacué Banmera devant la brigade de cavalerie Oettinger, se retirant dans la direction d'Ungarisch-Altenbourg. Il a aussi évacué Kitzsee, que le lieutenant feld-maréchal Kempen a fait occuper.

J'ai reçu du lieutenant feld-maréchal Simmonich la nouvelle que le 14 il a battu l'ennemi et l'a repoussé jusqu'à Tyrnau. Le lieutenant-colonel Erischeisen m'annonce que le 11 il a battu l'ennemi non loin de Budatin, l'a rejeté vers Sillein, où celui-ci a coupé le pont pour arrêter la poursuite. Le comte Schliek m'annonce que le 10 il a fait son entrée à Grécies aux acclamations du peuple.

O lit dans le *Bulletin de l'Armée* du 17 :

Hier, le corps du baron de Norwarth est entré sans coup-férir dans la ville de Oedenbourg aux acclamations du peuple. Le quartier-général du ban était, dans la nuit du 16, près d'Altenbourg. Il avait repoussé l'aile gauche des rebelles vers le lac de Neusfedel. Aujourd'hui le principal corps s'avance contre Engerau par la rive droite du Danube.

On lit dans le deuxième *Bulletin de l'Armée*, en date du 18 :

D'après une dépêche télégraphique de Tyrnau, du 17, les rebelles qui, à l'approche de la colonne du lieutenant feld-maréchal Simmonich, s'étaient retirés jusqu'à Szered, ont tiré, le 15, des renforts considérables de Presbourg, et se sont concentrés près de Tyrnau. Ils y ont été attaqués le 16, vers quatre heures de l'après-midi, par Simmonich, et entièrement battus après un combat de deux heures : cinq canons, beaucoup d'armes, un drapeau, 766 prisonniers et 48 chevaux sont tombés au pouvoir des vainqueurs. L'ennemi s'est dispersé dans toutes les directions. Le général Simmonich a occupé Tyrnau et les environs.

La ville de Kaschan a été prise d'assaut le 10 par l'avant-garde du comte Schliek, après un combat acharné, qui a malheureusement coûté la vie à plusieurs braves officiers de notre armée.

Le prince Windisch-Grätz a porté, le 17, sur la rive droite du Danube, ses avant-postes jusqu'en face de Presbourg. Sur la rive gauche, le second corps d'armée a occupé Stampfen sans succéder à aucune résistance, et porté son avant-garde jusque devant Presbourg.

La nouvelle de la prise de Presbourg est confirmée de plusieurs côtés. Ainsi, l'on écrit de Vienne, le 18, à la *Gazette de Silésie* : Il vient d'arriver (midi) un courrier du quartier-général; il apporte la nouvelle que Presbourg a été pris cette nuit. (Feuilles Rhénanes.)

FRANCKFORT, 21 décembre. — On annonce positivement que le gouvernement hanovrien a déclaré ne pas vouloir mettre en vigueur les droits fondamentaux avant que toute la constitution de l'empire ne fut terminée. M. Gisk a été nommé rapporteur de la commission chargée d'examiner le programme du ministère de l'empire. Dans sa séance d'hier, la commission n'a rejeté qu'à la majorité d'une voix la motion tendant à proposer de passer à l'ordre du jour sur le programme du ministère et a décidé de se faire remettre les documents nécessaires et de les examiner à l'effet de prendre une résolution.

MAYENCE, 21 décembre. — Un discours prononcé à l'occasion d'un service funèbre pour Robert Blum, a donné lieu à des poursuites contre la *Gazette de Mayence*, qui avait reproduit ce discours. On est curieux de connaître l'issue de ce procès contre la presse périodique.

Angleterre.

LONDRES, 23 décembre. — Les journaux anglais ne renferment pas de nouvelles politiques importantes, ils se renferment, pour la plupart, dans des commentaires sur la présidence et sur les deux candidats Louis-Napoléon Bonaparte et le général Cavaignac.

Les nouvelles d'Irlande annoncent que dans ce pays la misère continue à sévir d'une manière bien douloureuse, et que par suite de cet état de choses le choléra fait de grands ravages. En Angleterre, au contraire, le fléau semble se tenir en arrêt, et l'on a même remarqué de la diminution dans les cas de choléra.

Le message de M. Pohl est aussi longuement commenté par les feuilles de Londres.

On parle beaucoup en ville de la composition du nouveau ministère français, et l'on doute qu'il puisse longtemps rester constitué tel qu'il est.

Nouvelles diverses.

Le total des dépenses de la police municipale de Paris, non compris les frais d'équipement et habillement, estimés près de 100,000 francs, est de 1,597, 620 fr. par an.

Il vient d'arriver à Paris un jeune chinois âgé de 14 ans, qu'on a pu rencontrer dans les promenades et lieux publics. Sa physionomie est d'une très grande douceur et porte les traits caractéristiques de sa nation. Son teint est hâlé sans être jaune.

Le citoyen Olivier, ancien directeur de la monnaie à Nantes, est nommé payeur du département de la Gironde, en remplacement du citoyen Gombaud de Séréville, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite.

On assure que la maison Gouin ne donnera à ses créanciers qu'un dividende unique de 12 p. 0/0. Quant aux actionnaires, ils perdent la totalité de leurs fonds.

Le citoyen maréchal Bugeaud vient d'adresser à l'armée des Alpes un ordre du jour qui n'a rien de remarquable.

Il reste aujourd'hui dans les hôpitaux de Paris quarante-deux blessés de juin dernier : vingt militaires, vingt hommes civils et deux femmes.

Les ouvriers employés au chemin de fer de Versailles (rive gauche), au nombre de 300, ont envoyé des délégués au ministre des travaux publics pour se plaindre de la suspension de travaux qui vient de les frapper. Le ministre a promis de faire droit à leurs réclamations.

Des industriels viennent d'inventer un nouveau genre de vol, qu'on peut nommer le vol aux locataires. Ils se présentent chez des derniers munis d'une lettre signée du propriétaire, et par laquelle celui-ci sollicite de son locataire l'avance d'une somme plus ou moins forte, remboursable le lendemain sans

faute. Un artiste dramatique a été ainsi volé d'une somme de 70 francs.

Par ordre du préfet de police, les agioteuses qui envahissent les galeries supérieures de la Bourse, ne seront plus admises dans l'intérieur de cet édifice.

Un ouvrier menuisier, nommé Jean Etienne, et demeurant rue St-Jacques, 18, est mort hier à l'âge de vingt ans, frappé d'une apoplexie foudroyante. Il laisse une veuve et deux enfants sans aucune ressource.

Le général Cavaignac demeure actuellement rue Basse-du-Rempart, 50, en face du ministère des affaires étrangères.

Les négociants en tissus viennent d'organiser une chambre syndicale, chargée de veiller aux intérêts de cette branche de commerce.

MUSIQUE. Les *Ruines de Saint-Dunstan*, la *Croix de Berny* et *Fleur des Pois*, trois Quadrilles nouveaux, de Henri BOHLMAN-SAUZEAU, sont de ravissantes compositions destinées aux plus éclatants succès de salon et à une vogue populaire.

Ces Contredanses doivent avoir la célébrité de *Charles-Martel*, des *Sept-Montagnes*, d'*Isabelle de Castille*, et préludent brillamment au magnifique Album que l'éditeur GRUS vient de mettre en vente.

ANNONCES.

LA PLUS BELLE ÉTRENNÉ DE FAMILLE.

PORTRAITS

AU DAGUERRÉOTYPE, GENRE MINIATURE, SANS MIROITE, Procédé spécial de M. Adrien BERTRAND,

Précédemment aux Terreaux,

Actuellement *Quai du Peuple, 39* (ci-devant d'Orléans), Au premier étage, à l'angle de la place d'Albon,

PAR TOUS LES TEMPS.

Épreuves de choix et SIGNÉES.

TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.

ESSENCE CONCENTRÉE DE SALSEPAREILLE D'AMÉRIQUE,

Pour la guérison prompte et radicale des Maladies secrètes et de la peau, Vices du sang, Dartres, Gale, Boutons, etc.

INJECTIONS INFALLIBLES DU DOCTEUR LUPPI,

Pour guérir en trois ou quatre jours seulement les gonorrhées ou écoulements, même les plus invétérés, et qui ont résisté aux autres moyens.

Nous nous sommes livrés avec travail et réflexion à l'étude de l'affection vénérienne et de son mode d'assimilation avec notre organisation, à l'aide des moyens que nous annonçons nous sommes parvenus à lutter contre ses pernicieux effets d'abord, puis à en débarrasser tout-à-fait l'économie en très-peu de temps.

On ne saurait mettre en doute le service que nous rendons à l'humanité, en supprimant les tisanes, les sirops, les pilules et tout le long attirail mercurel dont on a l'habitude de gorger le malade. Non-seulement nous avons simplifié le traitement, mais nous offrons les vrais antidotes du mal vénérien, seuls moyens de se débarrasser en très-peu de temps, à peu de frais et presque sans peine d'une maladie qui, si elle n'est pas toujours très-grave, est toujours très-ennuyeuse et décourage souvent par la persistance de ses symptômes.

Prix : Le flacon essence de Salspareille, 5 fr.

— Les injections infallibles, 3

Chez M. CAMUSET, pharmacien, place des Carmes, 14, s-à-vis de l'hôtel du Parc, à Lyon.

AVIS. Le sieur DAUBET, tailleur, depuis longtemps connu pour la spécialité du pantalon, afin d'être utile à toute la société, vient offrir ses services à MM. les amateurs de ce vêtement. Il assure la coupe la plus gracieuse pour tout genre de pantalons; il fait à façon et au comptant. Son domicile est rue des Bouchers, 18, à Lyon; il se rend à domicile.

A VENDRE

Par suite de dissolution de société,

UN ATELIER DE MOIRAGE

Pour les étoffes de soie, monté à neuf, ayant déjà fonctionné. Les cylindres et accessoires sont dans un état parfait. — On pourrait céder le bail de l'appartement, situé dans un quartier de fabricants.

S'adresser, pour les renseignements et pour traiter, au bureau de l'imprimerie cours de Brosses, 8 au premier, à la Guillotière.

Rhumes, Toux, Catarrhes.

Ce pectoral que les médecins prescrivent contre les maladies de poitrine, dont la réputation s'accroît chaque jour, est le sirop pectoral de Mon-de-Veau, préparé par QUER aîné. Il calme la toux, facilite l'expectoration et la respiration, apaise l'irritation, les douleurs d'estomac et répare les forces.

Se vend toujours à Lyon, rue de l'Arbre-Sec, 31.

Prix : 2 fr. la bouteille, et 2 fr. 25 cent. dans les dépôts.

AVIS.

Jeudi prochain, 28 décembre courant, dans un vaste local, sur le Cours, près de la passerelle du Collège; ouverture de la Ménagerie, composée de 40 animaux et d'un grand et magnifique rhinocéros vivant.

A VENDRE.

Une Machine à vapeur, de la force d'un fort cheval, avec sa chaudière et tous ses accessoires.

S'adresser, port des Cordeliers 57, au concierge.

Le directeur-gérant, FAURÉS.

Imprimerie de veuve ATAS, gr. rue Mercière, 44.